

EHPAD sans PUI

« Optimisation des prescriptions médicamenteuses »

LA POLYMEDICATION CHEZ LES + DE 75 ANS



Tester une **organisation pluriprofessionnelle et interdisciplinaire** visant à **améliorer la prise en charge médicamenteuse des résidents d'EHPAD**, via la collaboration médecins traitants et coordonnateur, pharmacien référent d'officine, EHPAD, dans l'objectif de **réduire le risque iatrogène**.

Objectif principal : Améliorer la prévention, la qualité, la pertinence et la sécurité de la prise en charge médicamenteuse (PECM) des résidents

Objectifs opérationnels :

- 1- Mettre à disposition un **temps renforcé de pharmacien d'officine ayant signé la convention EHPAD / officine en tant que référent**, pour une expertise dédiée à l'amélioration du circuit du médicament et à l'optimisation médicamenteuse
- 2- Développer une **meilleure coopération interprofessionnelle entre les acteurs de ville et les EHPAD** pour améliorer la qualité, la pertinence et la sécurité de la prise en charge médicamenteuse des résidents
- 3- Mettre en place une **démarche d'optimisation médicamenteuse**
- 4- Améliorer les **compétences et les outils de tous les acteurs** (soins de premier recours et hospitaliers) sur le bon usage du médicament chez les personnes âgées en s'appuyant sur les formations DPC et outils régionaux de l'OMÉDIT

Appui financier :

- **Rémunération du médecin traitant à hauteur de 25€ par bilan partagé de médication (BPM)** réalisé par le pharmacien d'officine (cible 100% des résidents)
- **Rémunération forfaitaire du pharmacien référent pour le temps d'accompagnement de l'EHPAD** (appui du pharmacien sur gestion des risques du circuit du médicament et optimisation thérapeutique) à hauteur de 3000€ / an
- **Rémunération du pharmacien d'officine pour un abonnement annuel et formation à un logiciel de coordination en soins pharmaceutiques (analyse pharmaceutique, module d'aide à l'optimisation thérapeutique et suivi des vaccinations) ; envoi du BPM au médecin traitant et à l'EHPAD via messagerie sécurisée** (référéncé dans le bouquet de service régional NES à hauteur de 720 euros TTC d'abonnement)
- **Rémunération de l'EHPAD pour les connecteurs entre le dossier de soins informatisé et l'outil de coordination en soins pharmaceutiques** (connecteur identité patient, prescriptions en vue du BPM et document pour envoi automatique de la synthèse dans les logiciels métiers à hauteur de 1440€ TTC)

Suivi de la mise en œuvre

Indicateurs organisationnels :

- Remplissage du dossier de liaison d'urgence / volet de synthèse médical pour tous les résidents
- Ouverture d'un DMP pour chaque résident
- Traçabilité des interventions pharmaceutiques via le logiciel de coordination de soins pharmaceutiques (+/- interfacé avec le logiciel EHPAD)
- Augmentation des EI médicamenteux déclarés et analysés

Indicateurs de process ou de résultats :

- Diminution du recours aux classes de médicaments potentiellement inappropriées chez le sujet âgé comme les psychotropes (dont benzodiazépines, neuroleptiques), IPP, antihypertenseurs, médicaments à activité anticholinergique (suivi automatisé via outil de coordination en soins pharmaceutiques)
- Augmentation de la couverture vaccinale